

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 042783

Optique **67620**  Autres

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

2555

Matricule : ..... Société : ..... RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **CHENTOUF AHMED**

Date de naissance : **12-11-1951**

Adresse : **15, Bd Lahcen Guilla 25, Casablanca**

Tél. : **0664444993** Total des frais engagés : **459.70** Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **25 MARS 2021**

Nom et prénom du malade : **ZAHIDAB DCHI LA BPCHECH**

Age : **1961**

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : **Bonclur**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CPA BLANC**

Le : **25/03/2021**

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Pajement des Actes
25 MAI 2021	Dr. H. HAMOUMI	100	100	Dr. H. HAMOUMI 125, Bd. Lahcen Ouardi Tél. 0522 31 40 50 - Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE POPULAIRE LAHLOU Mohamed Angla Rue Hadj Omar Rifi & Bd. d'Alsace Casablanca Tel: 05 22 24 51 03 181	25/05/2021	309,70

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

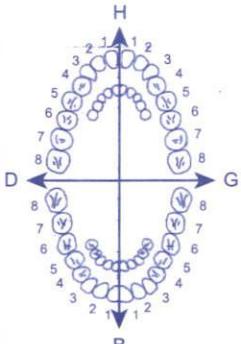
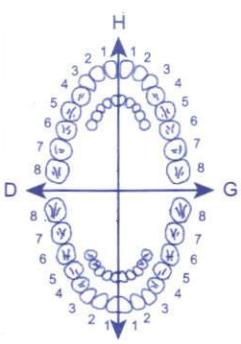
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
		35533411		11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Hamid HAMOUMI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Pédiatrie Préventive et Puériculture  
Biologie et Médecine du Sport

ECHOGRAPHIE &

## Médecine Générale

125, Bd. Lahcen Ou Idder - Ben Jdia  
Tél.: 05 22 31 40 50

Casablanca, le

25 MARS 2021

الدكتور حميد حموبي  
خريج كلية الطب بباريس

وقاية أمراض الأطفال وال التربية  
بيجولوجيا و الطب الرياضي  
الشخص بالصدى

الطب العام

شارع لحسن ويدار 125  
الهاتف : 05 22 31 40 50

الدار البيضاء في

Mr LARHAB Reculac  
efone chenton  
69.00 x2  
130.0 - Bronvic m  
33.00 - Tylemida x 2  
10.60 x2  
39.20 - Bimex m  
100 + 300  
Pocantil C100  
99.50 - Ig/50 x 1  
309.70 - Raditone  
Ig 500 x 10

PHARMACIE POPULAIRE  
LAHOU Mohamed  
Pharmaciens  
Casablanca Tél: 05 22 22 17 04



Dr. H. HAMOUMI  
125, Bd. Lahcen Ouard  
Tél: 0522314050 - Casa

LOT : M0399  
PER : 09/2022  
PPV : 69,00DH

LOT : M0399  
PER : 09/2022  
PPV : 69,00DH

**Maxit**  
Comprimé

Lot:  
À consommer de  
préférence avant le:  
PPC: 99,50 DH

200586

10/2023

PARANTAL **C 1000**®

PPV 19DH60  
EXP 11/2023  
LOT 08042 5

PARANTAL **C 1000**®

PPV 19DH60  
EXP 11/2023  
LOT 08042 5